

**Michelle Palandre**

Conseillère municipale de l'opposition  
39 Rue Gambetta  
69700 GIVORS

Monsieur Martial Passi  
Maire de Givors  
Hôtel de Ville  
Place Camille Vallin  
69700 GIVORS

Givors le 13 Mars 2017

Objet : Travaux Moulin Madiba

Monsieur le Maire,

Dans la présentation du budget primitif de 2017, ainsi que dans le magazine « Vivre à Givors », vous évoquez des travaux de l'ordre de 150 000 euros pour le Moulin Madiba, ce qui n'a pas manqué de m'étonner.

En effet, ce bâtiment a été, dernièrement, complètement rénové et réceptionné puisqu'il a été ouvert au public. J'ai pris note qu'il y avait eu des incidents électriques et des dégâts des eaux importants privant les occupants de son utilisation. Je m'interroge sur la conformité de ce bâtiment et à cet effet, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir le Procès-Verbal de la commission de sécurité pour l'accès aux établissements recevant du public qui a dû vous être délivré, ainsi que le Q4 (attestation de conformité protection incendie) et le Q18 (attestation de conformité d'installation électrique).

Si ces travaux se rapportent aux sinistres nommés plus hauts, ils doivent être couverts par l'assurance. Si non, pourquoi ? Et, s'il s'agit d'autres travaux, quels sont-ils exactement ?

Dans cette attente, veuillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Michelle Palandre**